



Déclaration CSA-A du 23 septembre 2025

Monsieur la Recteur d'Académie, mesdames et messieurs, membres du CSA-A,

Le 1er septembre 2025, jour de rentrée scolaire, Caroline Grandjean-Paccoud, enseignante dans le Cantal a mis fin à ses jours, après de longs mois de harcèlement lesbophobe, dont l'origine n'a jamais été éclaircie, sur son lieu de travail. Sa mort oblige l'Éducation nationale à se remettre en question dans sa manière de mieux soutenir ses personnels victimes de discriminations. Les syndicats de la FSU assurent sa famille et ses proches de son soutien, ainsi que toute la profession. Il combat toutes les discriminations que ce soit à l'école ou dans la société. Il porte ce mandat au sein de la FSU.

La chute de François Bayrou est un leurre, elle ne change rien à notre analyse de la situation budgétaire de la France. La décision, en catimini et à quelques heures de sa chute, de l'ex-Premier ministre de s'en prendre à l'AME et de doubler les franchises médicales démontre que le gouvernement ne craint pas une alternance mais mise sur une continuité des réformes. Le projet de budget risque de perdurer : des coupes de près de 44 milliards d'euros dans les dépenses sans toucher au patrimoine des plus riches et aux aides aux entreprises qui n'ont pourtant cessé de croître depuis le début des années 2010 et plus particulièrement depuis 2017. Rappelons ici que les aides aux entreprises représentent entre 211 et 270 milliards d'euros soit 3 fois le budget de l'Éducation Nationale. Dans le même temps, le gouvernement annonce un grand programme d'investissement dans le matériel militaire. Ce sont donc les services publics, les plus fragiles, la transition écologique, l'éducation, l'hôpital qui paieront le prix de ces choix, alors que la population subit déjà l'un des budgets les plus austéritaires de l'histoire de la Ve République. La nomination rapide d'un nouveau Premier ministre, Sébastien Lecornu, prouve que le président ne compte rien changer en confiant Matignon à un fidèle macroniste, ancien UMP et LR, opposé au mariage pour tou·tes. Nous dénonçons les stratégies qui consistent en des annonces de suppressions de réformes qui ne constituent pas des victoires pour les travailleurs·ses. Tout comme revenir sur les suppressions des 3 jours de carence n'est pas suffisant face à la baisse de 100% à 90% du remboursement des CMO, ne pas priver de 2 jours fériés les travailleurs·ses n'enlève en rien son caractère injuste à la réforme et au budget. Les travailleurs·ses ne sont pas dupes. Ce sont toutes les réformes néolibérales macronistes qu'ils rejettent. Ce n'est pas d'ajustement dont ils ont besoin, c'est d'une politique radicalement différente.

La FSU, dans ce contexte, continue à porter ses revendications et son projet de syndicat de transformation sociale. Il est inacceptable que les plus fragiles paient la facture de la politique de l'offre. Elle exige un autre budget visant à développer les services publics, seuls à même de permettre de faire reculer les idées les plus réactionnaires à l'œuvre dans notre pays, à rééquilibrer les prélèvements et les impôts pour que les plus riches contribuent en fonction de leurs moyens. Il revendique dans l'immédiat l'annulation des 10% de baisse des indemnités de congé-maladie, le déblocage et un rattrapage des salaires et des pensions des personnels de la fonction publique, le recrutement de fonctionnaires à hauteur des besoins, l'annulation du doublement des franchises médicales et la suppression du décret réformant l'AME.

La contestation de ces choix budgétaires s'est exprimée le 10 septembre, par un mouvement populaire que la FSU a soutenu. Cette réussite est en partie due à une forte présence de la jeunesse (lycéen·nes et étudiant·es) dans les actions et manifestations. Il a été marqué par des violences policières nombreuses, le ministre Retailleau souhaitant créer un maximum d'incidents dans les cortèges pour faire passer les manifestant·es pour de simples casseurs sans aucune revendication sérieuse. Cette criminalisation de la contestation relevant de pratiques autoritaires et fascisantes est inacceptable.

La journée de mobilisation interprofessionnelle du 18 septembre a été un succès avec de forts pourcentages de grévistes dans tous les métiers de l'éducation (plus de 40%) et des cortèges fournis qui montrent la détermination d'une partie de la population à ne pas se laisser imposer un budget austéritaire.

Nous dénonçons fermement l'arrestation d'un adhérent du SNEP-FSU lors de la manifestation du 18 septembre. Après avoir passé 48h en GAV, il a ensuite été déféré. Il s'agit d'un acte répressif que nous ne pouvons accepter. Comment un militant engagé dans la défense des droits sociaux et démocratiques peut être ainsi interpellé et poursuivi pour avoir exercé ses libertés fondamentales? La FSU exige l'abandon de toutes les poursuites engagées à l'encontre de ce collègue et réaffirme l'importance du respect du droit de manifester et de s'organiser syndicalement.

Les politiques menées par les gouvernements successifs d'Emmanuel Macron et les divisions des forces de gauche rendent l'arrivée au pouvoir en France de l'extrême-droite de plus en plus probable. La FSU réaffirme ici l'importance de la lutte contre l'extrême-droite. La collusion et la perméabilité entre l'idéologie néo-libérale et l'extrême-droite dont les idées sont de plus en plus présentes dans les partis de Droite ou chez les Macronistes sont de plus en plus visibles. La FSU réaffirme ici l'importance des mandats féministes, de lutte contre toutes les discriminations et écologistes pour l'école mais aussi pour la société. Elle sera donc présente le 28 septembre dans les marches pour le climat et pour la défense de l'avortement.

La FSU s'inscrira dans les décisions qui émaneront de l'interprofessionnelle pour poursuivre la mobilisation des métiers de l'éducation par la grève pour un autre budget, contre tout budget austéritaire et pour l'avenir du service public.

Second degré Dans le second degré , la rentrée n'a pas été celle que nous promettait le gouvernement, comme nous l'avions annoncé dès le vote du budget 2025. Malgré une affectation plus rapide des non-titulaires et des TZR, il manquait toujours, dans les établissements de l'académie, entre un·e et deux professeur·es dès la rentrée, et de nombreux autres personnels (AED, AESH, pôle médico-social, personnels administratifs). De plus, dès cette rentrée, le refus de reprendre 500 non-titulaires va mettre le remplacement en grande tension. La nécessité d'un plan pluriannuel de recrutement, d'une revalorisation des salaires et d'une amélioration des conditions de travail par une baisse des effectifs par classe est plus forte que jamais.

La ministre démissionnaire Borne a annoncé à la rentrée une énième transformation du baccalauréat. Depuis la réforme Blanquer, jamais le bac n'a été identique d'une année sur l'autre ! La refonte annoncée du PLE et la surveillance accrue sur l'évaluation a cependant la spécificité de concerner aussi le collège. La FSU rappelle son opposition au PLE en réaffirmant la liberté pédagogique. Elle rappelle également ses mandats d'abrogation du Bac Blanquer, son attachement à un baccalauréat premier grade universitaire et le retour à des épreuves terminales, nationales, et anonymes.

Sur le front du « choc des savoirs », les moyens dans les collèges pour la rentrée 2025 ont été modulés en fonction de l'évolution démographique. Le compte n'y est pas. L'autonomie des établissements est plus que jamais un modèle de gouvernance, comme le montre le volume d'heures dérisoire, variable et non fléché pour l'accompagnement des élèves en 4ème et en 3ème. La lutte contre La FSU continuera à dénoncer ces réformes et à promouvoir une éducation permettant l'émancipation de toutes et tous.

La circulaire que l'académie de Créteil a publiée ce 28 août 2025 concernant la scolarisation des élèves du second degré arrivant de l'étranger vient dégrader les conditions d'accueil et de scolarisation de ces élèves. Cette circulaire permet à l'académie de se dispenser d'ouvrir des dispositifs UPE2A malgré les besoins constatés, au détriment de la qualité de l'accueil et des apprentissages dus aux EANA et des conditions d'enseignement en classe banale, ainsi qu'en UPE2A. Elle permet notamment d'envoyer des élèves dépendant d'une UPE2A en classe banale, ou dépendant de NSA en UPE2A, si aucune place ne se libère dans un délais d'un mois.

A l'inverse de la tendance imposée par cette circulaire, il faut davantage d'UPE2A et de NSA, en collège et en lycée, au lieu de faire des économies de bouts de chandelles sur les élèves à besoins particuliers. L'IS UPE2A 93 soulève aussi le traitement des mineur·es isolé·es ainsi que des droits de poursuite refusés sur des motifs qui nous paraissent abusifs. Nous songeons à saisir la défenseure des droits.

La FSU dénonce la décision récente de la région de restreindre les dépenses consacrées à l'achat des manuels qui impose de fait l'utilisation d'un manuel unique

numérique, « le manuel libre », réalisé par des personnels enseignants de l'État sous supervision des inspections. Cette décision contribue à limiter la liberté pédagogique des enseignant·es. La FSU s'oppose à cette numérisation des manuels. Les élèves ont besoin de support pour pouvoir travailler chez elleux et dans les établissements. Le manuel papier, s'il n'est pas parfait, a l'avantage de ne pas tomber en panne et n'est payé qu'une seule fois. Le numérique est polluant et demande des investissements très importants, à renouveler régulièrement. Il entraîne enfin un contrôle important de la collectivité territoriale sur notre travail. Dans le contexte politique où nous nous trouvons, cette dérive est dangereuse et doit être corrigée.

La FSU exige que la région académique explique le choix de l'État de soutenir ce rétrécissement de la liberté pédagogique. Il demande à la région de permettre à la liberté pédagogique des personnels de s'exercer librement en rétablissant la possibilité de choisir le manuel papier et en laissant les lycées qui feraient le choix du numérique déterminer librement la sélection des manuels. En outre, la FSU rappelle que la Plateforme numérique Pearltrees, par son format, est en inadéquation complète avec les usages pédagogiques que nous attendons d'un manuel. Plus grave encore, l'absence totale de contrôle des contenus qui y sont versés, mise en évidence par des élu·es de la Région Île-de-France, suscite la plus grande inquiétude.

UPE2A La circulaire que l'académie de Créteil a publiée ce 28 août 2025 concernant la scolarisation des élèves du second degré arrivant de l'étranger vient dégrader les conditions d'accueil et de scolarisation de ces élèves. Cette circulaire permet à l'académie de se dispenser d'ouvrir des dispositifs UPE2A malgré les besoins constatés, au détriment de la qualité de l'accueil et des apprentissages dus aux EANA et des conditions d'enseignement en classe banale, ainsi qu'en UPE2A. Elle permet notamment d'envoyer des élèves dépendant d'une UPE2A en classe banale, ou dépendant de NSA en UPE2A, si aucune place ne se libère dans un délais d'un mois.

A l'inverse de la tendance imposée par cette circulaire, il faut davantage d'UPE2A et de NSA, en collège et en lycée, au lieu de faire des économies de bouts de chandelles sur les élèves à besoins particuliers. L'IS UPE2A 93 soulève aussi le traitement des mineur·es isolé·es ainsi que des droits de poursuite refusés sur des motifs qui nous paraissent abusifs. Nous songeons à saisir la défenseure des droits.

voie pro :

La réforme des lycées professionnels instituant une nouvelle organisation de l'année de terminale du baccalauréat professionnel a été engagée sans état des lieux ni préalable ni partagé, contre l'avis des personnels et de leurs représentant·es. Avec l'avancée des examens en mai, les enseignant·es ont couru après les programmes et référentiels et se sont restreints dans l'approfondissement des notions. Le sentiment d'avoir moins bien préparé les élèves aux CCF et épreuves ponctuelles terminales ainsi qu'à la poursuite d'études prédomine.

Le déroulé du parcours différencié est venu confirmer toutes les prévisions que nous avons énoncé à de multiples reprises. Injonctions multiples et ne faisant pas sens, impossibilité de prévoir des progressions pédagogiques, absentéisme catastrophique des élèves..., au-delà de l'impréparation, c'est le principe même de ce dispositif qui désorganise les établissements et dégrade en conséquence la scolarité des élèves et les conditions de travail des personnels. Pour les élèves, le sens de la formation au bac pro est fragilisé. Pour les personnels, le sens du métier est remis en cause.

Le calendrier des épreuves pour 2026 n'est pas encore connu. Il semblerait qu'on s'oriente vers des épreuves fin mai.

Comment construire sa progression annuelle sans aucune visibilité ? Les départs en PFMP, les examens blancs, le découpage de l'année votés en CA en juillet n'ont plus de sens. Quant au parcours différencié, désormais appelé "personnalisé", ce changement de nom augure-t-il d'une modification dont les personnels auront connaissance tardivement ?

Concernant la rentrée scolaire, la voie professionnelle constate également un manque d'enseignant.es dans les établissements. Nous remarquons également que les effectifs des entrants en seconde est toujours aussi important et au-delà des capacités usuelles. Le Recteur Auverlot, juste avant son départ avait promis que l'augmentation des effectifs était provisoire. Les PLP sont fatigué.es. Leur charge de travail augmente sans cesse mais pas leur rémunération et leurs conditions de travail se compliquent toujours.

- En cette rentrée de nouveau, des écoles du 93 et du 94 ont subi des fermetures non préparées une semaine voire deux semaines après le début des classes. Nous redisons ici l'émotion et la colère que cela suscite non seulement chez les collègues mais aussi chez les parents sans parler des élèves qui auront donc fait deux rentrées en septembre 2025 et ont déjà changé d'enseignant.e, de camarades de classe. C'est un manque de respect total pour le travail de préparation de la rentrée de nos collègues. Vous rapporterez certainement ces situations au nombre total d'écoles de l'Académie pour montrer le faible pourcentage d'écoles touchées. C'est que vous ne comprenez pas les incidences délétères sur l'ensemble de la communauté éducative de ces décisions : la perte de confiance dans la parole de l'Institution, aussi bien des collègues que des familles, est profonde et réelle ! La circulaire de rentrée 2025 indique "il est indispensable que l'École offre à chaque élève un cadre sûr et propice aux apprentissages en garantissant la sécurité de chacun dans et aux abords des établissements. L'instauration d'un climat scolaire serein ainsi que la prise en compte du bien-être et de la santé des élèves constituent en effet une condition essentielle à leur réussite et un facteur majeur de leur épanouissement et de leur capacité à envisager l'avenir avec confiance. " : quel cadre sécurisant est offert aux élèves des écoles concernées ? Comment instaurer un climat scolaire serein dans ces conditions ? Les tensions avec les familles mais aussi avec les élèves trimballés d'un groupe classe à l'autre sont réels. Quelles que soient les réalités des difficultés de prévisions

d'effectifs dans nos territoires, la rentrée scolaire des enfants de 3 à 11 ans doit être sanctuarisée et aucune mesure de carte scolaire ne doit désorganiser les écoles et bouleverser ce moment si symbolique qu'est la rentrée pour les élèves.

Au-delà du manque de postes alloués pour cette rentrée, négatif au niveau national comme académique, on voit bien que la situation RH dans le 1er degré préside aux choix opérés dans les DSDEN. Oui, la situation est grave. 372 postes ont encore été non pourvus cette année dans l'Académie après les 552 de la rentrée 2024. Cela fait plus de 10 ans désormais que l'Académie ne fait plus le plein. La crise du recrutement est aujourd'hui documentée et partagée par quasi toutes les Académies mais les conséquences d'une décennie de manque de recrutement sont singulières à Créteil : volume de contractuel.les, niveau de recrutement, impossibilité d'assurer les remplacements (y compris des congés maternité) ont des conséquences terribles sur les conditions de travail des collègues et d'apprentissage des élèves. Le niveau de rémunération ne permet ni de se loger ni d'assurer un niveau de vie correspondant à ce qui est attendu au regard des années d'étude engagées par les PE. Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas d'un plan d'austérité, ce n'est pas du gel des dépenses publiques mais d'une réponse budgétaire forte et engagée pour rattraper le niveau de pouvoir d'achat perdu depuis plus de 20 ans, pour compenser la cherté de la vie en Ile de France, pour abaisser les effectifs dans toutes les classes et toutes les écoles car malgré les postes redéployés ou créés pour les dédoublements, ils restent parmi les plus élevés d'Europe et de l'OCDE.

Pour couronner le tout, toutes et tous les personnels de Seine et Marne itinérant.es qui perçoivent des indemnités de déplacement viennent d'apprendre que leurs frais kilométriques sont gelés jusqu'à nouvel ordre et qu'ils et elles ne les percevraient qu'en février ou mars 2026 après le vote du budget de l'Etat ! Nos collègues Psy-EN, ERCD, PEMF, conseiller.res pédagogiques, UPEAA devraient donc continuer à avancer les frais kilométriques dans le département le plus étendu de France alors que ceux-ci ne sont déjà plus remboursés depuis la fin d'année scolaire 2024/2025 ! La réponse d'un hypothétique versement courant 2026 n'est pas satisfaisante. Une solution doit être donnée dès maintenant. Ces frais atteignent régulièrement plusieurs centaines d'euros par mois et sont indispensables pour la subsistance des collègues concerné.es ! Sans solution rapide et pérenne, nous inviterons nos collègues à ne plus sortir de leur établissement de rattachement et nous communiquerons largement sur la situation qui impose donc à des fonctionnaires d'Etat de payer les frais leur permettant de déployer le service public d'éducation sur le territoire ! Aucune pression, menace ou culpabilisation ne devront être faite par leur supérieur.e hiérarchique. Travail empêché, conflit de valeur et manque de considération : Le FSU-SNUipp alerte sur la souffrance au travail engendrée par cette situation.

Enfin, nous constatons les difficultés posées aux équipes par le manque de moyens dédiés à l'ASH et au-delà à l'inclusion scolaire. Manque de formation initiale et continue pour prendre en charge les élèves à besoin éducatifs particuliers, manque de temps de travail collectif pour penser les inclusions et les parcours scolaires, manque

d'AESH pour répondre aux droits ouverts, manque de titulaires pour prendre en charge les dispositifs : ce sont des tensions permanentes auxquelles sont confrontées les équipes qui sont source de RPS très importants pour les personnels.

Dans ce contexte, il est consternant de constater que les demandes des IEN aux écoles, conformes aux orientations ministérielles, sont complètement déconnectées des besoins : évaluations nationales standardisées, évaluations d'école chronophages et inutiles, nouveaux programmes à appliquer avant d'avoir pu être formé dessus et en contradiction complète avec les objectifs de l'école inclusive, formations imposées, nouveau "référentiel métier" pour les directions. L'acmé de cette déconnexion totale du Ministère avec le terrain est la demande de la Ministre démissionnaire aux directions d'école de dispenser avant le 15 septembre deux heures de sensibilisation aux biais de genre en mathématiques aux enseignant.es. Le constat alarmant concernant le décrochage des filles en mathématiques par rapport aux garçons dès la mi-CP nous oblige. Mais de qui se moque-t-on ? Si une sensibilisation aux biais de genre est indispensable, celle prévue par le ministère n'est ni suffisante, ni assurée par des personnels formés. Une formation plus ambitieuse doit être dispensée par des personnels dédiés. Pour que cette mesure ne se limite pas à un effet d'annonce, une solide formation des PE est indispensable. Elle doit être réalisée par des formateurs et formatrices et doit être programmée sur le temps de travail des PE.

De plus, pour permettre une réelle transformation des pratiques enseignantes, cette sensibilisation concernant les biais de genre devrait concerner l'ensemble des disciplines et pas seulement les mathématiques. Il est temps de renouer avec des pans de la recherche en sciences de l'éducation complètement invisibilisés depuis 2017 !